Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 064-256400284-20260630-2026_49-BF

EXTRAIT DU REGISTRE DE DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL INTERCOMMUNAL DES EAUX DU BASSIN D'ORTHEZ

NOMBRE DE MEMBRES

En exercice	*Présents*	*Votants*
23	*20*	*21*

Date de la convocation : *24 juin 2026*

SÉANCE DU 30 JUIN 2026

L'an deux mille vingt-six et le trente juin à 19h, le Comité Syndical Intercommunal des Eaux du Bassin d'Orthez, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la maison pour tous à Lanneplaà, sous la Présidence de M. Alain LENGLET, Président.

Présents : Alain LENGLET, Président,
Jean-François BILLERACH, Jérôme CLEMENCEAU, Cécile COUDROY, Nicolas CRESSON, Philippe DARTIGUE PEYROU, Amandine GASTIGAR, Jean René LAPLACE, Denis LARTIGUE, Jérémy LAUDA, Patrice LARROUTURE, Bernard MELIANDE, Luc MONBEIG, Fabienne PIT, David PUHARRE, Michel SARTHOU, Pierre ZIEGLER, délégués titulaires,
Jean Michel BERGES, Pascale LARROQUE, Franck LAULHE, délégués suppléants.

Excusés : Jean-Pierre CHALARON, Éric DELTEIL, Albert LAHITETTE, Éric NOTARIO, Frédéric PEDEDAUT.

Donné pouvoir : Cédric PERRIN à Bernard MELIANDE.

Secrétaire : Michel SARTHOU.

Finances du service Assainissement Collectif : Compte Administratif 2025 *(délibération n°2026-49)*

Mr LENGLET, qui n'était pas président du Syndicat de Grechez sur l'exercice 2025, présente le Compte Administratif 2025 du service du Service Assainissement Collectif du Syndicat de Gréchez.

Le Comité Syndical, après avoir délibéré :

Adopte le compte administratif 2025 du Service Assainissement Collectif lequel peut se résumer ainsi :

Résultat de Fonctionnement

	Mandats et titres émis	Résultats antérieur	Cumul Section	Restes à réaliser
Dépenses	40 620,72 €		40 620,72 €	
Recettes	48 165,70 €	17 202,44 €	65 368,14 €	
Solde	7 544,98 €	17 202,44 €	24 747,42 €	

Résultat d'Investissement

	Mandats et titres émis	Résultats antérieur	Cumul Section	Restes à réaliser
Dépenses	5 378,95 €		5 378,95 €	0.00 €
Recettes	12 689,35 €	62 812,45 €	75 501,80 €	0.00 €
Solde	7 310,40 €	62 812,45 €	70 122,85 €	0.00 €

Envoyé en préfecture le 08/07/2026
Reçu en préfecture le 08/07/2026
Publié le
ID : 064-256400284-20260630-2026_49-BF

Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,

Charge Monsieur le Président d'informer de la présente :

- Monsieur le Préfet des Pyrénées-Atlantiques,
- Monsieur le Comptable Public d'Orthez

Pour	Abstention	Contre
21	0	0

Fait à Lanneplaà,
le 30 Juin 2026

Le Président,

Alain LENGLET

Syndicat Intercommunal des Eaux du Bassin d'Orthez